Modèle de lettre à envoyer au ministre des Affaires étrangères

Cher/Chère\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_,

Nous, le/la/l’ [nom de l’organisation syndicale], condamnons fermement le coup d’État militaire perpétré au Myanmar par le général Min Aung Hlaing, le 1er février 2021. Les forces armées ont tué plus de 900 personnes, arrêté 5 000 civils et licencié 300 000 travailleurs et travailleuses pour avoir rejoint le Mouvement de désobéissance civile (CDM). Plus de 175 000 personnes ont aussi été déplacées. Le coup d’État et la troisième vague de Covid-19 ont réduit de moitié les revenus de 83 % des familles et plus de 25 millions de personnes au Myanmar vivent désormais dans une pauvreté absolue. La communauté internationale doit agir urgemment contre le coup d’État de l’armée et mettre fin à la situation catastrophique des droits humains au Myanmar.

Nous soutenons entièrement le Mouvement de désobéissance civile et le mouvement syndical du Myanmar pour en finir avec le régime militaire et rétablir le gouvernement civil élu en novembre 2020.

Le [mouvement syndical international](https://www.ituc-csi.org/myanmar-le-gouvernement-d-unite) est la première force démocratique mondiale à avoir appelé la communauté internationale à reconnaître officiellement le [gouvernement d’unité nationale de la République du Myanmar (NUG)](https://www.nugmyanmar.org/en/), constitué le 16 avril par des parlementaires démocratiquement élus lors des élections du 8 novembre 2020. Les travailleurs et les travailleuses, par l’intermédiaire de la Confédération des syndicats du Myanmar (CTUM), ont soutenu la délégation tripartite du gouvernement d’unité nationale lors de la [109e session de la Conférence internationale du Travail](https://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/109/reports/texts-adopted/WCMS_806095/lang--fr/index.htm) (CIT). La délégation comprenait Monsieur U Maung Maung, président de la CTUM et membre du Conseil consultatif d’unité nationale (NUCC), l’organe de consultation du gouvernement, et Madame Sandar Soe, secrétaire générale de la CTUM, que le conseil d’administration du Bureau international du Travail avait élus pour représenter le peuple combattant du Myanmar et le gouvernement civil et démocratique qu’elle s’est choisi.

L’Alliance syndicale au Myanmar, à laquelle la CTUM et 16 autres organisations syndicales participent, soutient le gouvernement d’unité nationale pour établir une structure et un processus de gouvernance inclusifs vers un Myanmar démocratique et fédéral. Le gouvernement, composé de représentants de toutes les ethnies, délibère actuellement sur une nouvelle constitution fédérale et démocratique, et modifie la législation du travail et la loi sur la citoyenneté. Il s’est engagé à respecter les obligations internationales du Myanmar envers la Cour internationale de justice et la Cour pénale internationale en ce qui concerne les violations des droits humains du peuple rohingya.

Lors de la 109e session de la CIT, les travailleurs sont parvenus à empêcher le Conseil d’administration de l’État (SAC), dirigé par les militaires, de représenter l’État du Myanmar, dans le prolongement des décisions provisoires des 73e et 74e sessions de l’Assemblée générale des Nations Unies ; tel a aussi été le cas lors de l’Assemblée mondiale de la Santé et de la 42e Conférence de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO). La décision de l’Assemblée générale des Nations Unies sera revue lors de sa 75e session en septembre. Le Conseil d’administration de l’État a réagi en multipliant les descentes dans les bureaux des syndicats et les arrestations, dont celle de Thet Hnin Aung, le secrétaire général de la Fédération des syndicats de l’artisanat et des services du Myanmar (MICS-TUF), le 13 juillet 2021.

Malgré l’embargo sur les armes imposé par certains pays, l’armée dispose toujours de fonds dont elle se sert pour acheter des munitions et tuer des civils plutôt que d’acquérir des vaccins contre la Covid-19 pour la population. Les forces armées tirent profit de la situation catastrophique des droits humains au Myanmar pour continuer de diviser les États membres des Nations Unies qui sont liés par les résolutions du Conseil des droits de l’homme, de l’Assemblée générale et de la CIT qui énoncent clairement que la volonté du peuple du Myanmar, telle qu’exprimée dans les résultats électoraux de novembre dernier, doit être respectée et que la démocratie doit être rétablie au Myanmar.

Lors de la prochaine Assemblée générale des Nations Unies de septembre, nous vous prions instamment de soutenir l’appel du [Rapporteur spécial sur la situation des droits de l’homme au Myanmar](https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=27284&LangID=E) à reconnaître officiellement le gouvernement d’unité nationale et ses travaux et à imposer un embargo mondial sur les armes au Myanmar. Il est essentiel que les gouvernements nationaux du monde entier, et surtout l’Assemblée générale des Nations Unies, reconnaissent le gouvernement d’unité nationale pour accroître la pression sur la junte militaire afin qu’elle cesse de réprimer violemment la population, pour restituer le pouvoir au gouvernement civil et démocratique, pour faciliter l’accès de l’aide humanitaire dans le pays, pour résoudre la question des Rohingyas et pour affirmer un soutien ferme en faveur de la volonté du peuple.

Notre gouvernement devrait promouvoir un effort concerté de reconnaissance bilatérale au niveau international, déjà entamé par la République tchèque et soutenu par des parlements démocratiques dans un nombre croissant de pays occidentaux et asiatiques.

Nous vous demandons instamment d’organiser une réunion avec des responsables du gouvernement d’unité nationale de la République du Myanmar et des représentants syndicaux du Conseil consultatif d’unité nationale pour avoir une image complète de leurs travaux. La/Le/L’ [nom de l’organisation syndicale] demande à vous rencontrer, vous et d’autres ministres, pour discuter de ce point.

Nous vous en remercions d’avance.

Nous vous prions d’agréer, Cher/Chère\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, l’expression de nos sentiments distingués,